Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 029-212901144-20261021-2026_39-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
ARRONDISSEMENT DE MORLAIX
COMMUNE DE LANNEANOU

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 octobre 2026

Délibération n°2026-39

L'an deux mil vingt-six le vingt-et-un octobre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Lannéanou, légalement convoqué le douze octobre deux mil vingt-six, s'est réuni à la salle du Conseil de la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick Berger, Maire.

Nombre de Membres
Afférents au Conseil Municipal : 10
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 10
Date de Convocation : 12/10/2026
Date d'Affichage :
Date de Publication ou Notification : 26/10/2026

Présents : Patrick BERGER, Ghislaine PORCHER, Gabriel GENTRIC, René BELLOUR, Françoise BIZIOU, Henriette GLORENNEC, Morgane GLORENNEC, Julien GUEGUEN, Jérémy LE ROCH, Alexandre ROUSSEAU.
Absents : néant
Procurations : néant

Madame Ghislaine PORCHER a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Tarifs du cimetière communal

Les membres de la Commission proposent de réactualiser les tarifs comme suit et d'inclure les tarifs pour les cavurnes nouvellement installées :

Cavurnes

Concession de 15 ans avec caveau :	330 €
Concession de 30 ans avec caveau :	390 €
Concession de 50 ans avec caveau :	490 €

Concessions de terrain

de 2 à 3 m2:	
Durée concession 15 ans :	120 €
Durée concession 30 ans :	200 €
Durée concession 50 ans :	325 €
de 3 à 4 m2:	
Durée concession 15 ans :	160 €
Durée concession 30 ans :	230 €
Durée concession 50 ans :	365 €
4 à 5 m2:	
Durée concession 15 ans :	200 €
Durée concession 30 ans :	280 €
Durée concession 50 ans :	400 €

Acquisition d'un caveau ou d'une cavurne d'occasion (si disponible)	gratuit

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 029-212901144-20261021-2026_39-DE

Concessions au columbarium (si disponible)

Concession de 15 ans :	350 €
Concession de 30 ans :	650 €
Concession de 50 ans :	950 €

Caveau communal provisoire

Séjour de 1 à 30 jours :	gratuit
Séjour de 2 à 6 mois maximum :	100 € / mois (dû dès le 1er du mois)

Jardin du souvenir

Dispersion des cendres au jardin du souvenir :	gratuit
Plaque d'identification à sceller sur la colonne du souvenir :	32 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les tarifs tels décrits ci-dessus,

DIT qu'ils seront applicables au 1er janvier 2027.

Fait à Lannéanou, le 26 octobre 2026

Le secrétaire de séance,
Ghislaine PORCHER

Le Maire,
Patrick BERGER

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.